

DÉCEMBRE 2025 : JOURS FÉRIÉS ET HORAIRES EXCEPTIONNELS

En raison des jours fériés du **jeudi 25 décembre 2025 et du jeudi 1er janvier 2026**, le laboratoire Biomnis sera fermé. Aucune collecte ni livraison n'aura lieu ces jours-là et aucun échantillon ne pourra être analysé.

Nous vous invitons, sur la base des informations présentes sur notre référentiel des examens, à organiser vos prélèvements en tenant compte de la stabilité des échantillons (notamment ceux dont la stabilité est inférieure à 72h) et de l'heure de passage du coursier.

Pour les analyses à faible stabilité, nous vous demandons de ne pas prélever après le passage du coursier. Une attention particulière est requise pour :

- DPNI et génotypage du Rhésus D fœtal : recommandation pour nos correspondants des DROMCOM de ne pas prélever du 22/12 au 25/12 et du 29/12 au 01/01
- Tests nécessitant un prélèvement de liquide amniotique ou de villosités choriales
- Immunophénotypage des monocytes : le prélèvement ne peut pas être analysé au-delà de 48h
- Vitamine C : prélèvement recommandé uniquement le lundi 22/12 (semaine 52) et le lundi 29/12 (semaine 1).

Nous vous informons que, **du 22/12/2025 au 02/01/2026**, certains de nos services adopteront des horaires exceptionnels et **ne seront pas accessibles les jours fériés du 25 décembre 2025 et du 01er janvier 2026**. Ce sera notamment le cas pour :

- Secrétariat médical :
 - 22/12 au 26/12 → fermeture à 17 h
 - 29/12 au 02/01 → fermeture à 16 h 30
 - 24/12 et 31/12 → fermeture à 16 h
- Secrétariats médicaux spécialisés : fermeture à 17h (16h les 24/12 et 31/12)
- Le Secrétariat médical d'infectiologie : mêmes horaires que ci-dessus, sauf du 26/12 au 02/01 ou la fermeture se fera à 15h30
- Le Service non-conformité : fermeture à 16h.